

Nous vous devons un **service de qualité** !
Faites vos réclamations, remarques ou suggestions.

En Agence 22 53 62 62 MyBOA BOAweb

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boa.togo.com

www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0599 du 02 au 08 Avril 2024- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE / INVITE DE LA SEMAINE :



HONORABLE ABASS
ESSOKOYO KABOUA :

POLITIQUE-CONSTITUTION-DEUXIEME LECTURE:
**LA SAGESSE A
BÂTI SA MAISON** P.4

" ... CEUX QUI CRIENT AUJOURD'HUI NE SONT PAS PLUS INTELLIGENTS QUAND MÊME..." P.3

JOYEUSE FÊTE DE

PÂQUES

À TOUS LES CHRÉTIENS

CORIS BANK

EDITO

Anticiper et non réagir

En politique, il est une chose très importante et déterminante à tous points de vue : c'est justement d'anticiper, de savoir anticiper pour ne pas être après, dans la réaction.

Lorsqu'on veut atteindre un point Y à partir d'un point X, il faut en tout temps s'inscrire dans l'anticipation.

Ce qui signifie qu'il faudra avant tout se donner une vision, s'assigner ensuite une mission, puis développer des stratégies en vue d'obtenir des résultats probants. Tout est donc question d'organisation de soi, du travail, des énergies à déployer pour espérer des actions concluantes et éclatantes.

Oscar Wilde, dans La Décadence du mensonge, affirme que "La littérature anticipe toujours la vie. Elle ne la copie point, mais la moule à ses fins."

Nous devons donc anticiper en tout et surtout en actions politiques, si nous ne voulons pas nous inscrire éternellement dans une logique de réactions.

Crédo TETTEH



Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
23Rue Formatec, Agoè-CAcavéli
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Publication :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos: KEKERE Razak
Impression : SDR
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

**CONCOURS DE RECITATION DU CORAN :
CORIS BANK INTERNATIONAL BARAKA en soutien**

La 28^e édition du Concours national de récitation du Saint Coran (CNRSC) a connu son apothéose ce dimanche 24 mars 2024 au Palais des congrès de Lomé. Comme à l'accoutumée, elle est l'œuvre de L'Association des Élèves et Étudiants Musulmans au Togo (AEEMT), accompagnée par Coris bank International Baraka. D'ailleurs, c'est Alassane KABORE, Directeur Général de Coris Bank International Togo, qui a personnellement remis le certificat et les lots au premier de la catégorie Nabai (1/30) du Saint Coran).

Les deux premiers des autres catégories, à savoir Moudjaadala (2/30 du Saint Coran), Yassin (1/4 du Saint

Coran), Kahf (la moitié du Saint Coran) et Kamil (tout le Saint Coran) ont été également récompensés à l'issue de la finale. Rappelons que cette dernière fait suite aux demi-finales qui se sont déroulées à Atakpamé et à Kara. Le lauréat de chaque catégorie ira représenter le Togo au Maroc pour la phase continentale de Récitation du Saint Coran.

Placée sous le thème "L'Islam, religion du vivre ensemble", cette édition, démarrée en décembre 2023, a une fois de plus permis à Coris Bank International Baraka, acteur principal de la finance islamique au Togo, d'associer son image à l'événement, à travers un soutien financier et un lot de gadgets au comité d'or-

ganisation pour la troisième année consécutive. Depuis son lancement au Togo en 2020, cette branche Islamique de Coris Bank Internationale Togo ne cesse de se démarquer par ses activités, avec un engagement assez remarquable pour la cause Islamique, à travers ses différentes offres parfaitement adaptées et respec-

tant les principes charaïques.

Au Togo, Coris Bank International Baraka dispose d'un réseau d'agences en cours de développement, avec une Agence principale au carrefour 3K, quatre bureaux notamment à Atakpamé, Sokodé, et très bientôt à Agoè-Atchanvé et à Kpalimé.



TOGOSTARTUP.COM
Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM
PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Paiement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM
PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Paiement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE
Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.
Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA
sage gescom à partir de 600 000FCFA
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA
Pour les installations et formations, merci de nous contacter:
NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP
139 RUE VANLARE FACE CSTT
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24
info@sogesti.net

POLITIQUE / INVITE DE LA SEMAINE : HONORABLE DÉPUTÉ ABASS ESSOKOYO KABOUA :

" ... Ceux qui crient aujourd'hui ne sont pas plus intelligents quand même... "

Homme politique de renom et Député à l'Assemblée nationale togolaise, Abass Essokoyo KABOUA n'est plus à présenter sur la scène politique de notre pays.

Dans une interview qu'il a bien voulu nous accorder, l'Honorable Abass E. KABOUA, reconnaissable par son franc-parler, décortique un certain nombre de sujets qui semblent échapper à certains de ses collègues de l'opposition, surtout extraparlamentaire. Pour Monsieur KABOUA, ceux qui crient aujourd'hui ne sont pas plus intelligents que Feux Edem KODJO et Djovi GALLY, ces personnalités. Vous comprenez que l'Honorable Abass Essokoyo KABOUA aborde avec nous le sujet du nouveau régime politique, adopté le lundi 25 Mars dernier au Parlement. Le régime parlementaire. **LECTURE!**

LE MÉDIUM : Mr le Député, le 25 mars dernier l'assemblée nationale a adopté une nouvelle constitution. Dans quelle ambiance aviez-vous travaillé ?

M. KABOUA : Merci à vous. Tout s'est déroulé dans la sérénité et avec responsabilité. C'était une vraie journée marathon.

Le Togo passe désormais d'un régime semi présidentiel à un régime parlementaire. Quelles sont selon vous les motivations ?
Effectivement, notre pays



L'honorable Kaboua Essokoyo

revient à un régime parlementaire. Vous savez qu'avec tous les soubresauts que connaît l'Afrique ces derniers temps, et en particulier la sous-région, avec ce système, nos institutions sont désormais très bien sécurisées. Ainsi, elles restent stables. Le pouvoir d'Etat ne sera plus concentré dans les mains d'une seule personne, comme cela se faisait sous le régime présidentiel.

Quels avantages pour le Togo avec un régime parlementaire ?

Le premier avantage je l'ai dit tantôt, une seule personne n'aura plus la main-mise sur tous les pouvoirs. L'arbre à palabre sera désormais l'Assemblée nationale, et le Président de la République,

qui sera élu par le Parlement et le Sénat réunis en congrès, jouera le rôle de l'arbitre. Les pouvoirs dévolus au président sont essentiellement honorifiques. Nos institutions sont sécurisées et sont stables. Tout reposera sur le Président du Conseil d'Etat, chef du gouvernement, qui sera lui aussi élu par l'Assemblée nationale. C'est un système qui n'est pas inventé au Togo. Il existe aux USA où c'est les grands électeurs qui élisent le président de la République. L'Inde, qui reste la plus grande démocratie, c'est le parlement qui élit le président. En Israël, en Afrique du Sud, en Ethiopie etc., ce sont des pays très démocratiques. Alors, que les gens arrêtent de nous divertir !

Une classe de l'opposition conteste le travail fait par l'Assemblée nationale, en remettant en cause sa légitimité, avec une virulence hors pair. Que leur répondez-vous, Honorable Député ?

Je suis surpris que jusqu'à ce jour l'opposition togolaise n'arrive pas à faire son introspection pour corriger ses tares. Aucun alinéa à l'article 52 de la Constitution togolaise ne dit qu'une fois le mandat des députés en exercice arrivé à son terme, ils perdent une partie de leurs prérogatives.

On a vu par 2 fois ceux qui crient aujourd'hui, déborder de leur mandat de 7 mois et de 9 mois. Pourtant, ils ont continué de légiférer sans gêne, ni être inquiet. Donc trêve de balivernes. C'est aussi pour nous opposition de tirer toutes les leçons du boycott de 2018. Tout a une conséquence.

Le Chef de l'Etat a demandé à l'Assemblée nationale de procéder à une deuxième lecture de la loi adoptée. En quoi cela consistera-t-il ?

Evidemment, le chef de l'Etat montre ici sa hauteur d'esprit politique. Une relecture ne veut pas dire une nouvelle modification. Mais si d'aventure certains articles sont touchés, seule l'Assemblée nationale appréciera. Nous sommes entre nous Togolais et tout ce qui concourt au bien du Peuple, moi je n'hésiterai pas.

Quelles appréciations faites-vous des sorties de vos collègues de l'opposition extraparlamentaire et de certains acteurs de la société civile, suite à l'adoption de la nouvelle Constitution le lundi dernier par le Parlement ?

C'est le même refrain. Seul Dieu pourra nous situer, qui aime le Togo et qui ne l'aime pas. A plus de 126 partis politiques, seuls 20 prennent part aux élections du 20 avril. Ils sont dans leur rôle. Nous n'avons pas la même culture et la même idéologie. Il faut que chacun se ressaisisse.

Un message à l'endroit de la toute la classe politique togolaise et à la société civile ?

Le Togo a déjà connu le régime parlementaire, avec l'assemblée constituante de 1946, dont mon grand-père était député.

Ensuite, c'est le même régime parlementaire qui nous a régenté en 1958 jusqu'à l'indépendance en 1960. Après la conférence nationale, en 1991, c'est encore ce système qui était choisi. Des illustres personnalités avaient vanté les avantages de ce système politique, tels que Feux Edem Kodjo, Djovi Gally, etc. Ceux qui crient aujourd'hui ne sont pas plus intelligents quand même que ces personnalités. Donc, il faut se ressaisir et, avec responsabilité, analyser les choses.

Merci.

Interview réalisée par
Crédo TETTEH

DEVOIR DE MEMOIRE : ME BERTIN KOSSIVI AMEGAH ATSYON, À PROPOS DE L'ADOPTION DU RÉGIME PARLEMENTAIRE

" ... Qu'ils enlèvent le nom de la Paisible population dans leur business " .

Généralement, celui qui critique de façon acerbe ou diabolise le régime en place, est considéré comme un " Opposant " farouche ou encore un " Démocrate " convaincu ; mais celui qui oriente des critiques objectifs à l'endroit de ceux qu'on appelle les Opposants est d'emblée taxé de " Traite " et de " Renégat " .

Personnellement, je ne pense pas, pour ce qui me concerne, qu'il faille s'inscrire dans cette logique pour avoir le label de Démocrate " convaincu " ou "d'Opposant farouche " , car en politique, l'équation " 1+1 " n'est pas toujours égale à " 2 " , et aussi ne perdons pas de vue que " l'Allié " d'aujourd'hui peut devenir " l'Adversaire " de demain, vice versa.

La Démocratie est un combat de longue haleine, une construc-

tion de tous les jours, avec comme point de mire, le bien-être des citoyens, leur dignité, le respect de leurs droits fondamentaux et le développement du pays...

Et rappelons qu'en dehors des valeurs universellement consacrées, qui sont d'ailleurs les sous-bassements avérés, chaque peuple est libre de choisir son type de régime politique qui d'ailleurs ne pourra être figé mais susceptible de changement et de modification.

Tout le monde sait qu'en Afrique, sous l'action conjuguée de la " Perestroïka " de Michael GORBATCHEV et de la chute du mur de Berlin, les régimes monolithiques ont volé en éclat.

Le passage du Monolithisme partisan au Pluralisme politique s'imposait, car les peuples réclamaient plus de liberté.

Dès lors, la conférence nationale est devenue alors le point



Me Bertin Kossivi AMEGAH ATSYON

focal des régimes décidés à expérimenter la démocratie.

C'est ainsi que le 04 Décembre 1989, le Président Mathieu KEREKOU, de vénéré mémoire, annonça au Conseil des Ministres, la fin du Marxisme Léninisme pour le Pluralisme politique et la

Démocratie .

Si le cas béninois a été une réussite, la conférence nationale n'est malheureusement pas une médication miracle qu'il suffit d'administrer à un pays pour qu'il devienne par enchantement un État Démocratique.

Au Togo, au lieu que ce grand rendez-vous historique soit un moment de retrouvailles entre les filles et fils du pays, un lieu de dialogue franc et sincère pour remettre bout à bout les fils cassés de notre société, les ressorts brisés de son identité et un grand pardon, elle a été plutôt transformée en joute fratricide, en procès politique, en campagne de dénigrement.

Deux camps sont préparés d'avance pour la guerre de tranchée longue et épuisante.

La Conférence nationale du Togo a donc, de ce fait, introduit dans les esprits, les délectables semences du fanatisme et du manichéisme, qui ont habitué les Togolais à considérer la totalité des idées, amies comme beaucoup bonnes, et celles des idées adverses comme mauvaises en crétinisant et en fossilisant le

Suite à la page 6

POLITIQUE-CONSTITUTION-DEUXIEME LECTURE : LA SAGESSE A BÂTI SA MAISON

En effet, sur initiative d'un groupe de députés, et conformément aux textes, l'Assemblée nationale a étudié et adopté le lundi 25 mars 2024, une nouvelle Constitution consacrant le régime parlementaire en lieu et place du semi-présidentiel en vigueur depuis plusieurs décennies au Togo. Ainsi donc, 89 députés avaient adopté, après des délibérations en Commission des Lois puis en plénière, la nouvelle Loi fondamentale du pays, avec une voix contre et une abstention.

Par Crédo TETTEH

Il faut préciser que, suivant la procédure, le bureau de l'Assemblée Nationale a transmis le vendredi dernier au Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, la nouvelle Constitution adoptée, qui, selon la Loi, dispose de 15 jours pour sa promulgation.

Aussitôt saisi, le Président de la République, usant non seulement de ses prérogatives, mais faisant preuve d'ouverture, d'écoute, d'attention et surtout de sagesse, le tout privilégiant une démarche inclusive, a décidé de renvoyer le texte aux députés pour une seconde lecture. Ceci afin de garantir que la révision de la Constitution soit le résultat d'un processus délibératif approfondi, reflétant une gouvernance réfléchie et responsable.

Il faut rappeler qu'après adoption de la nouvelle Constitution, certains acteurs politiques, religieux et de la société civile se sont interrogés sur l'opportunité et les motivations de cette révision constitutionnelle.

Aujourd'hui, en demandant à l'Assemblée nationale de passer à une deuxième lecture du texte, Faure Gnassingbé voudrait s'assurer du respect du processus démocratique. En ce sens que la demande de deuxième lecture permet d'assurer que toutes les contributions constructives, potentiellement non considérées, lors de la première adoption, soient examinées. Cela montre une volonté d'inclusivité et de prise en compte de diverses perspectives, avant la finalisation du texte. Autrement dit, pour s'assurer de sa qualité, de sa pertinence et de son acceptabilité.

Une deuxième lecture, preuve d'ouverture et de prudence législative

La demande de la deuxième lecture, une prérogative reconnue au chef de l'Etat démontre une fois de plus la constance du chef de l'Etat qui est de maintenir le dialogue, de faire preuve d'ouverture et de tenir compte des réactions exprimées dans l'opinion publique. En bon père de famille, Faure Gnassingbé vient encore de prouver aux yeux du monde son sens poussé de l'unité et de la concorde nationales.

Eu égard à la poussière soulevée par l'adoption de la nouvelle Loi fondamentale du pays, et guidé par cette volonté manifeste d'être toujours un homme au-dessus de la mêlée, tout en reconnaissant que la perfection n'est pas de ce monde et que tous les jours l'être humain s'évertue d'y tendre,

le Président de la République s'inscrit, à bon rôle, dans la prudence législative. Pour la toute simple raison que la révision de la Constitution est une démarche significative qui peut avoir des répercussions profondes sur le fonctionnement de l'Etat et la vie des citoyens.

Il faut noter que la demande de deuxième lecture par le Président souligne l'importance de la prudence et de la réflexion approfondie dans le processus législatif, surtout pour des changements constitutionnels.

Du semi-présidentiel au parlementaire, une deuxième lecture pour enrichir le texte dans un climat de large consensus

Pour une meilleure compréhension de la démarche du Président de la République, en initiant cette relecture, il sied de préciser qu'en fait la deuxième lecture constitue un mécanisme constitutionnel d'amélioration des textes déjà adoptés. C'est une prérogative constitutionnelle prévue par les dispositions de l'article 67 de la constitution de 1992, qui confère au Président de la République, la latitude de demander une nouvelle délibération de la loi ou certains de ses articles qui, d'ailleurs, ne peut pas être refusée par les parlementaires.

Contrairement donc à ce que certains esprits tentent malencontreusement d'inoculer dans la masse ou de faire croire, la demande d'une deuxième lecture ne remet nullement en cause le vote de la loi, qui est déjà acquise. Ceci ne saurait non plus discréditer les Représentants de la Nation au Parlement, qui l'ont proposée et adoptée. L'objectif poursuivi est plutôt d'offrir une nouvelle opportunité aux parlementaires d'examiner le texte en profondeur, de proposer des amendements et de l'améliorer encore.

Fruit d'un large dialogue et d'une véritable inclusion

En s'adonnant à cette deuxième lecture, il faudra également signifier que c'est un gage d'inclusion et de consensus. Par cette demande, le Président de la République souhaite que la révision constitutionnelle soit le fruit d'un large dialogue et d'une véritable inclusion.

In fine, la deuxième lecture permettra de prendre davantage en compte les éventuelles préoccupations profondes des citoyens, des organisations de la société civile et les forces politiques qui pourraient avoir échappé à la première adoption de ce texte fondamental.

En prenant le temps d'écouter et de prendre en compte les différentes sensibilités, et particulièrement en demandant un nouvel examen du texte, Faure Gnassingbé veut garantir une meilleure appropriation du texte par l'ensemble de la Nation. Aussi voudrait-on, par cette deuxième lecture, inscrire l'adoption de la nouvelle constitution dans la sérénité et la durabilité. Une logique de responsabilité et de recherche du consensus portant la marque du Chef de l'Etat.

Dès l'origine, la Constitution de 92 avait du plomb dans l'aile

Cette initiative du Président de la République témoigne hautement de sa volonté souveraine de favoriser

l'unité nationale et de répondre aux préoccupations légitimes de tous les citoyens. En appelant à une seconde lecture de la révision constitutionnelle, Faure Gnassingbé affirme sa position de garant de l'intérêt général, au-delà des intérêts partisans. Ce qui n'est pas l'exercice de tous les acteurs politiques togolais.

Quel est le rôle d'une Constitution, en fait ?

La Constitution a un rôle essentiel dans l'organisation d'un Etat et la définition de son fonctionnement. Ainsi dit, toute Constitution repose sur quelques points clés définissant clairement son rôle. Il s'agit de la fondation de l'identité, de la protection des droits et libertés, de la hiérarchie des normes et de la procédure de révision exigeante.

En résumé, la Constitution organise les pouvoirs publics, protège les droits et libertés des citoyens, et fonde l'ordre juridique de l'Etat. Ce qui voudrait tout simplement signifier que toute loi, et à plus forte raison, la loi fondamentale, est une règle de portée générale. Avec la précision de taille, que toutes les fois où on a essayé de personnaliser le texte de loi, un peu comme un costume taillé sur mesure, cela a conduit à des difficultés inextricables.

L'exemple le plus flagrant à ce niveau est probablement celui de la Constitution de 1992, qui, dès l'origine, a eu du plomb dans l'aile, parce que ses rédacteurs d'antan entendaient dépouiller certains acteurs ou postes de responsabilités, et en exclure d'autres. Ce qui n'avait pas manqué de conduire aux ajustements successifs qui ont été apportés pour tenter de rétablir la portée générale du texte, au fil des révisions successives.

Qu'est-ce qu'un régime parlementaire ?

Un régime parlementaire est un régime politique fondé sur une séparation souple des pouvoirs. Dans ce régime, le pouvoir exécutif est incarné par le Gouvernement, qui peut être renversé par le Parlement devant lequel il est politiquement responsable.

Le régime parlementaire est fondé sur la collaboration des pouvoirs entre le corps législatif (Le Parlement) et le corps exécutif (le Gouvernement). Le premier ministre est généralement le chef du parti politique qui a réussi à faire élire le plus grand nombre de députés.

Quels sont les avantages d'un régime parlementaire ?

Les avantages d'un régime parlementaire sont de cinq ordres essentiellement. Un régime parlementaire exige une reddition de comptes. Il permet la tenue d'élections spécifiques et est conçu pour créer des compromis.

Le régime parlementaire permet à chacun de participer à la gestion des affaires de la Cité sans oublier le fait qu'il favorise une forme de gouvernement plus diversifiée.

Une deuxième lecture témoigne de la capacité et de la disponibilité du Chef de l'Etat à écouter ses citoyens

La décision du chef de l'Etat de



Faure Gnassingbé, PR

soumettre la nouvelle constitution à un nouvel examen parlementaire intervient dans un contexte où l'adoption de la nouvelle constitution a engendré un débat animé au sein de l'opinion publique nationale.

En effet, si certaines critiques ont émergé de la part des acteurs politiques et de la société civile, il est indéniable que la grande majorité des citoyens ont exprimé leur adhésion à cette proposition de révision qui devrait placer désormais le Togo sur la voie de la modernité et de développement.

Cependant, cette démarche témoigne de la capacité et de la disponibilité du Président de la République à écouter les différentes voix de la société et à œuvrer pour un consensus national autour des enjeux cons-

titutionnels majeurs. En mettant en avant l'unité et la cohésion nationale, Faure Gnassingbé donne l'exemple d'un leadership éclairé et responsable.

Une relecture très prochainement à l'Assemblée nationale

Conformément à la démarche du Président de la République, les Députés de la Nation retourneront en plénière, et ceci très prochainement, pour réexaminer attentivement cette proposition de révision constitutionnelle lors de sa seconde lecture. Ce sera ainsi l'expression d'un processus démocratique qui offrira l'opportunité de prendre en compte les diverses observations et suggestions, dans le but d'enrichir et de renforcer le texte adopté *initialement*.

REMERCIEMENTS

Monsieur DJOBO Byao Kpekpassi, Ancien Préfet du Golfe, Mme IDRISOU-TRAORE Bassiratu Félicité Epse DJOBO, Conseillère Municipale Golfe 3, Les Frères et Sœurs de la défunte : Coco, Diane, Tala, Chido et Raissa

La Fille de la Défunte Chloé ATAKPA Les familles DJOBO, IDRISOU-TRAORE, ATAKPA et ZEPOU Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'affection, de compassion et de soutiens multiformes que vous leur avez témoigné lors du rappel à Dieu et des obsèques de leur très chère et regrettée :



DJOB Dolè Lucie
Veuve ATAKPA
décédée au CHU Sylvanus OLYMPIO
le 20 Février 2024 à l'âge de 40 ans.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux messes du 30e jour qui se dérouleront le mardi 02 avril 2024 selon le programme ci-après :

- 05H45 et 12H30 à la paroisse Saint Kisito de Tokoin Doumasséssé
- 6H30 et 12H15 à la paroisse Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé (Franciscains)
- 8H30 à la quasi-paroisse Notre Dame de la Paix d'Athiéomé.

Que Dieu tout puissant vous comble de ses grâces et vous rende à l'infini tous vos bienfaits.

Le noble geste de Faure Gnassingbé envers les croyants

En cette période de fêtes de Pâques et de carême musulman, ce sont des sacs de riz, de bidons d'huile et de cartons de tomate que le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a offert à environ 7000 personnes issues de toutes les communes du Grand Lomé.

" Cette action humanitaire confirme l'attachement du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, au vivre-ensemble et au processus de développement social dans ces communes du pays ", a déclaré Sandra Ablamba Johnson, la ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République, qui a procédé à la remise des vivres aux communautés chrétiennes et musulmanes du Grand Lomé, qui leur permettra de passer de bons moments de fêtes de Pâques et d'observer sereinement le jeûne du Ramadan.



Remise symbolique du don par la Ministre-SG de la Présidence de la République (dt)

Elle a indiqué que ce geste hautement symbolique est une réponse du Président de la République aux besoins des communautés à la base, mais aussi un signe de son engagement à renforcer la cohésion et l'harmonie sociales et la résilience, notamment dans les communautés à la base.

A cet effet Sandra Ablamba Johnson, a remercié le chef de l'Etat pour ce geste de solidarité. Elle a salué, à cet effet, la vision de développement social du chef de l'Etat, qui se matérialise par les différents projets et initiatives en faveur des couches vulnérables. Les représentants des communautés, notamment

les chefs cantons, ont été invités à s'investir davantage dans la promotion de la cohésion sociale, gage de tout projet de développement communautaire. Dans la joie et l'allégresse, les bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance au Président de la République pour sa politique sociale et réaffirmé leur détermination à participer activement à la politique de consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat.

Il faut souligner que la Ministre du Commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Rose Kayi Mivedor, des représentants des treize communes, de tous les chefs cantons et de tous les chefs quartiers du Grand Lomé ont pris part à la cérémonie, qui a été suivie d'une visite de terrain sur le chantier de construction de l'hôpital mère-enfant de Bè.

BOA-TOGO Poursuit son Engagement RSE en Faveur des Communautés Défavorisées

AIIEPC (Association Islamique de l'entretien des lieux publics et confessionnels), basée à Agoè Zongo, et ALED-TOGO (Association Lumière des Enfants Déshérités du Togo), à Amlamé, sont les bénéficiaires de cette année de l'engagement de BANK OF AFRICA TOGO, dans le cadre de sa traditionnelle initiative de dons, à l'occasion de la fête de Pâques et du mois de Ramadan, en lien avec sa responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

A la BOA, on indique que cette action témoigne de l'engagement

continu de BOA-TOGO à contribuer au bien-être des communautés locales et à promouvoir le développement social et économique durable. " La banque est fière de jouer un rôle actif dans la lutte contre la précarité et reste déterminée à apporter son soutien là où il est le plus nécessaire ", fait-on savoir.

Les dons ont été spécifiquement ciblés pour fournir un soutien alimentaire essentiel, notamment du riz, des spaghettis, du sucre, de l'huile, du lait, entre autres, afin d'aider les familles dans le besoin à traverser cette période difficile.



ENVIRONNEMENT : Restauration de la mangrove dans les Lacs et Vo

Les écosystèmes de la mangrove Ldu système lagunaire du Sud-Est du Togo ont été dégradés fortement. Ils sont détruits par les coupes répétitives des espèces par les populations riveraines, entraînant aussi la disparition des ressources halieutiques.

La superficie de la mangrove au Togo est estimée de nos jours à 738 hectares. Il y a une trentaine d'années, elles occupaient environ 2 600 ha. Selon Mongola BLEZA, Directeur régional de l'environnement et des ressources forestières de la région maritime, cette réduction drastique des superficies est liée aux effets du changement climatique, mais aussi, et surtout, à des activités humaines. " Le vrai constat est là. Les mangroves sont coupées pour le bois énergie, pour le bois de chauffe et les charbons de bois dans la zone. La plupart des populations riveraines de ces écosystèmes sont en train d'utiliser ces bois parce qu'elles n'ont pas d'autres ressources. Si elles ont des moyens suffisants pour pouvoir s'octroyer d'autres sources d'énergie, elles vont réduire la coupe de ces mangroves ", dit-il.

On indique que la participation des femmes à cette dégradation environnementale n'est pas négligeable. Des actions sont mises en œuvre pour promouvoir leur autonomisation afin qu'elles participent à la restauration des mangroves et des espèces aquatiques.

Depuis 2023, un projet initié par l'Institut Africain pour le Développement Économique et



Social-Centre africain de Formation, implique les femmes de 4 communes au Sud-Est du pays, à la restauration et protection de la mangrove. Il s'agit de Lacs 1, Lacs 2, Lacs 4 et Vo 2. Selon Sélo Adoussi Houétogon, Directrice d'INADES-Formation Togo, il s'agit essentiellement de faire en sorte que les femmes puissent comprendre qu'elles sont des actrices et que leur point de vue, leurs actions soient valorisées dans tout ce qui est mené pour la protection de la mangrove et dans la zone du projet. " Le projet va également travailler à renforcer également les activités économiques des femmes et les actions qui vont promouvoir le développement des alternatives énergétiques, notamment, l'utilisation de l'énergie solaire et les foyers améliorés, pour qu'elles puissent réduire leur pression sur les ressources naturelles, notamment la mangrove ", fait-elle savoir.

L'analyse faite par INADES FOR-

MATION, indique que lorsque l'on considère les questions climatiques et environnementales, on ne sent pas effectivement la place des jeunes et des femmes dans les instances de décision, alors que les femmes sont des actrices dont les actions ont un impact sur l'environnement. Mais en même temps, elles sont des actrices importantes qui peuvent jouer un grand rôle dans la préservation de l'environnement, dans les actions de restauration. " Malheureusement, on ne les retrouve pas au niveau des instances de décision, que ce soit au niveau local ou au niveau national, on ne les retrouve pas suffisamment. Et lorsque nous examinons les effets des changements climatiques sur les populations, ces effets impactent davantage les couches vulnérables ", se désole la directrice INADES FORMATION.

La dégradation de la mangrove dans le milieu a causé beaucoup de tort aux femmes. Fernande Agbokpa,

mareyeuse du village d'Agokpamé dans la commune des Lacs 2 en a souffert. Pour elle, le projet a beaucoup d'importance pour nous les femmes. Elle promet de s'investir pour la réussite du projet. " Moi par exemple, je viens d'Agokpamé. Il y avait beaucoup de poissons. Maintenant, il n'y a plus de poissons comme avant. Nous pouvons profiter de cette occasion pour entretenir le projet que les gens ont apporté pour pouvoir bénéficier des avantages du projet. Moi personnellement, je peux mobiliser les habitants d'Agokpamé à participer massivement pour que le projet puisse réussir ", indique-t-elle.

Au ministère de l'environnement et des ressources forestières, on salue l'implication des femmes dans l'exécution du projet, grâce à leur autonomisation. " Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est de voir que, non seulement des actions de restauration et de reboisement seront mises en œuvre, mais un accent est mis sur l'autonomisation de ces femmes. Vous savez, quand vous sortez une femme de la pauvreté, c'est toute une famille que vous êtes en train de sortir de la pauvreté ", reconnaît-on.

10 500 femmes, jeunes et des personnes handicapées seront directement impactés par le projet "Action Climatique Féministe en Afrique de l'Ouest (ACF-AO)" sur une période de 3 ans. C'est en lien le Programme d'Appui à la Transition Agroécologique et au Renforcement de la Résilience aux Changements Climatiques (PATARRC).

Zozo

ELECTIONS LEGISLATIVES ET REGIONALES DU 20 AVRIL 2024 : LES CANDIDATS DU PARTI UNIR BASSAR PRÉSENTÉS AUX MILITANTS ET À LA POPULATION



Les élections législatives et régionales du 20 avril approchent à grands pas. Les états-majors des différents partis politiques en compétition affûtent leurs armes.

C'est le cas du parti Union pour la République (Unir), majorité présidentielle, qui, en attendant l'ouverture officielle de la campagne, le 04 avril prochain, entretient ses militants sur toute l'étendue du territoire sur les valeurs citoyennes et les comportements à adopter pour des élections apaisées.

Occasion également de présenter aux militants et la population, les candidats qui vont défendre les couleurs du parti à ces élections. A Bassar, les candidats ont été présentés aux militants et militants, ainsi qu'à la population, le week-end dernier. Yawanké Waké Gbati tête de liste dans la préfecture pour les législatives et Bonfroh Loukouman tête de liste des régionales et leur suite ont promis mouiller le maillot pour ratifier tous les sièges mis en compétition. Partout où ils sont passés, les militants et militants se sont dit fier du choix porté sur eux, et ont promis se mobiliser derrière eux en vue de leur apporter le soutien qu'il faut pour la victoire du parti dans Bassar.

@macite.tg

FILIERE AVICOLE : LE PRÉSIDENT FAURE GNASSINGBÉ SONNE LE DÉVELOPPEMENT DE CE SOUS-SECTEUR À AVÉTONOU



Le Togo vient de franchir un nouveau palier dans la transformation structurelle de l'économie nationale, l'autosuffisance alimentaire, et la sécurité nutritionnelle. Le Président de la République, Faure Gnassingbé, a lancé officiellement, le jeudi 28 mars dernier à Avétonou, préfecture d'Agou, le projet de développement de la filière avicole intégrée au Togo.

Le pays vient de lancer un ambitieux projet de développement de sa filière avicole. L'initiative vise le développement de l'industrie avicole par la modernisation de la filière, avec un accent particulier sur l'intensification de la production locale de volailles de qualité et à prix accessible.

Fruit de la concrétisation de l'engagement du chef de l'Etat lors de la première édition du Forum national des producteurs agricoles du Togo (FoPAT), le présent projet va, à termes, contribuer à améliorer considérablement les conditions de vie des producteurs, en renforçant l'agriculture contractuelle notamment dans les filières maïs et soja.

Il répond ainsi à la vision du numéro 1 togolais de transformer l'industrie avicole, de faire des producteurs locaux, des acteurs clés du développement rural, et surtout de promouvoir les investissements privés dans le secteur agricole, comme indiqué dans la Feuille de route gouvernementale 2025.

Concrètement, il s'agit de créer un complexe de fermes avicoles à Avétonou couvrant 400 hectares comportant 105 bâtiments, et comprenant une usine de fabrication d'aliments de volaille, d'une capacité de 450 tonnes par jour, et une unité d'accoupage d'une capacité de 1.200.000 poussins par semaine.

Ledit site va disposer d'une unité d'abatage de volaille d'une capacité de 10.000 poulets par heure, et de sept (07) fermes d'élevage, d'une capacité de 50.000.000 de poulets par an, ceci dans sa phase 1. Lors de la phase 2, il est prévu une augmentation de la capacité de production à 100.000.000 de poulets par an.

Financé à hauteur de 30 milliards de francs Cfa, les travaux de construction de ce complexe agro-industriel sera réalisé avec l'appui du groupe Porteo-Raine, un acteur majeur de la construction et du développement d'infrastructures en Afrique de l'Ouest (...)

DEVOIR DE MEMOIRE : ME BERTIN KOSSIVI AMEGAH ATSYON, À PROPOS DE L'ADOPTION DU RÉGIME PARLEMENTAIRE**"... Qu'ils enlèvent le nom de la Paisible population dans leur business".**

Suite de la page 3

débat politique.

Et 30 ans après, nous revenons sur cette méthode de combat politique qui avait gangrené et transformé notre tissu social en habit déchiré et teinté de sang. Devons-nous demeurer dans cet immobilisme négatif ?

Je ne suis qu'un Togolais parmi tant d'autres, épris de justice, de paix et soucieux de l'avenir de mon pays. Ce que je dis me concerne. Je ne suis pas un ouvrier de la 25ème heure. J'ai appartenu à cette valeureuse et courageuse génération d'étudiants des années 1990, ayant participé activement au combat, débouchant sur l'avènement de la Démocratie au Togo.

J'en ai payé d'ailleurs le prix et

de la manière la plus redoutable. Pourquoi dois-je alors me taire sur les dangers qui guettent notre pays à ce tournant de la vie politique qui passera à coup sûr d'un régime politique à un autre ? Combien sont-ils ces jeunes à perdre leurs vies, à devenir mutilés et exilés ? Devons-nous être acceptés coupables et complices des conséquences imprévisibles et incalculables de ce que nous connaissons déjà ?

A la conférence nationale souveraine, la quasi-totalité des Opposants avait opté pour le régime parlementaire après le réquisitoire sans complaisance de feu Edem KODJO contre le régime présidentiel et toutes les déviations présidentielles.

Le premier gouvernement de

transition est un exemple typique du parlement, même s'il est un peu dilué.

Depuis les accords mixtes paritaires, nous sommes allés vers un régime semi-présidentiel. Alors pourquoi a-t-on peur d'innover, d'essayer une autre forme de régime politique ?

Il est vrai que le souhait de beaucoup de Togolais c'est que ce genre de révision ou changement de la Loi fondamentale se fasse après les législatives d'Avril 2024 et pour d'autres encore les Députés qui sont actuellement à l'Assemblée Nationale ne sont pas représentatifs.

Ah non!! Il faut éviter de semer la confusion dans l'esprit des Togolais par ce matraquage idéologique, basé sur la manipulation

des consciences, la logomachie, le verbiage et la démagogie.

Les Députés ont un mandat populaire selon la Constitution de 1992. Et cette situation apparente est créée et entretenue par les boycotts répétés et réitérés des élections législatives.

Nous savons tous depuis 1994, après la victoire de l'opposition aux législatives, comment ils ont géré cette victoire sans le grand Parti d'alors, l'UFC. On a encore en mémoire les conséquences issues du boycott des législatives de 2002 et de 2018.

Ça fait mal de se rappeler de ces moments où l'opposition à la chance de prendre aussi l'hémicycle. Diable ! A FORCE DE CHERCHER CE QU'ON NE PEUT PAS TROUVER, ON

FINIT PAR TROUVER CE QUE L'ON NE CHERCHE PAS!

Enfin bon nombre de Togolais et Togolaises doutent de l'honnêteté de nos opposants qui veulent quelque chose et son contraire !

L'exemple le plus frustrant c'est l'absence de certains de ses ténors qui sont invités pour éclairer les Togolais sur leur appréhension, vis-à-vis de la nouvelle constitution. Une émission en direct sur une chaîne nationale que la majorité des Togolais souhaite vivement.

Vraiment notre pays va mal, avec les mêmes scénarios. Alors dites-leur qu'ils enlèvent le nom de la " Paisible population " dans leur *business*.

TAXE SUR LES VEHICULES A MOTEUR

Paie ta TVM
avant le 31 mars
et évite les pénalités !

La TVM est désormais payable via l'application OTR TVM, disponible sur play store

**A jamais dans nos cœurs**

OLUKE Sédoamé Koami IHOU III, Chef Canton de TEMEDJA,
Les familles **DETE-ATCHOU** de Témé-Odèrè,
et **WUSSINU** de Oga.

M. **ATSU-DETE** Yaovi, Chef de la famille **ATSU-DETE**
Les enfants **Janvier, Yayra, Jean-Paul, et Julienne**,
leurs conjoints et enfants, ont la profonde douleur de vous
annoncer le rappel à Dieu le mercredi 13 mars 2024
de leur très chère :



DETE-ATCHOU Félicité Kafui,
épouse **WUSSINU**

Sage-femme d'état,
Technicienne Supérieure de Santé à la retraite

PROGRAMME DES OBSÈQUES :

Vendredi 5 Avril 2024 :

18h:30 : Veillée corps présent au domicile de la défunte

Samedi 6 Avril 2024

07h00 : Levée du corps

07h10 : Cérémonie d'hommages

08h00 : Départ pour l'église

08h30 : Messe d'enterrement à l'église Notre Dame sous la croix Agbalépédogan suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoè dans la stricte intimité familiale.

Dimanche 7 Avril 2024

11h00 : Messe d'action de grâce en l'église Notre Dame sous la croix d'Agbalépédogan

Maison mortuaire, domicile de la défunte
maison Wussinu rue Moulin 269 Agbalépédogan
non loin de l'école la Madone.



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

JOYEUSE FÊTE DE

PÂQUES



A TOUS LES

CHRETIENS

La Banque Autrement

<https://logo.coris.bank>

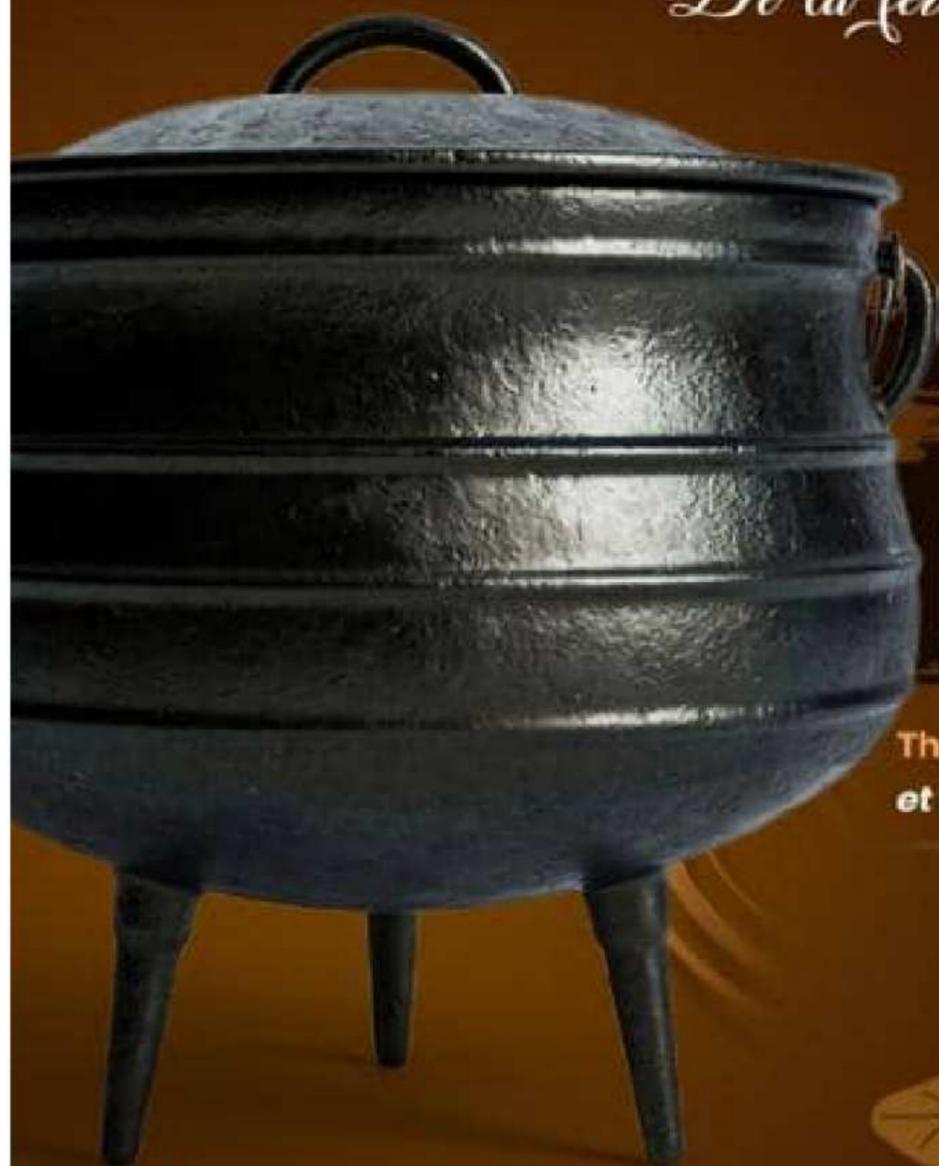


FesMa

3^e Edition

Festival international la Marmite

De la ferme à l'assiette



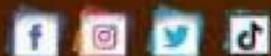
du **15** au **20** Mai 2024

LOME Esplanade du Palais des Congrès

Thème : *« Les enjeux de la transformation agricole et de la valorisation des produits locaux »*



- Foire / Exposition
- Ateliers de cuisine
- Colloque – Master Class
- Compétitions culinaires
- Animation / Concert
- Diner de Gala



www.festivalamarmite.com

+228 99 04 20 09 / +228 79 94 77 91

